

MORVAN SOMMETS ET GRANDS LACS

Le magazine de votre communauté de communes n°5 - 1^{er} semestre 2023



MORVAN
sommets & grands lacs
communauté de communes

SOMMAIRE



ECONOMIE

Café-gîte-épicerie de Saint-Brisson : la première pierre sera posée en début 2023..... p 4
Création d'un gîte communal à Arleuf..... p 5

AGRICULTURE

Le projet d'Alimentation Locale..... p 6

ENVIRONNEMENT

La gestion des déchets en 2023 p 8

DOSSIER SPÉCIAL

Le lac des Settons vit sa vidange la plus ambitieuse depuis 1905 p 12

A MÉNAGEMENT

La communauté de communes assure l'entretien, le balisage et la promotion des chemins de randonnée ... p 18

CULTURE

Les travaux suivent leur cours dans la Cité Muséale de Château-Chinon..... p 20
Résistances en Morvan-Chemins de mémoire, 7 nouveaux aménagements en 2022..... p 22
Le voyage culinaire s'achève autour d'une grande tablée p 24

NUMÉRIQUE

Déploiement de la Fibre Optique..... p 25

SOCIAL

Inauguration de la micro-crèche, du Relai Petite Enfance et de l'Accueil de Loisirs à Lormes p 26

VOIRIE

La communauté de communes en charge de l'entretien de la voirie communale..... p 28

SANTÉ

Un réseau de professionnels au service de la santé dans le Bazois-Morvan p 29
Ca bouge du côté des Maisons de Santé..... p 30

Communauté de communes
Morvan Sommets et Grands Lacs

-
tél. 03 86 79 43 99
contact@ccmorvan.fr
www.ccmorvan.com

Directeur de la publication : René BLANCHOT
Rédaction : Laetitia STUBER, Clémence DAVENNE
Distribution : 6 800 exemplaires
Impression : CIA Graphic, 58320 Pougues-les-Eaux, IMPRIMÉ SUR DU PAPIER RECYCLÉ
Photo de couverture : Miguel BOUTRY, Office de Tourisme Morvan Sommets et Grands Lacs



ÉDITO

du Président

Madame, Monsieur,

Nous avons eu à subir au cours de ces dernières années la crise sanitaire, puis socio-économique et maintenant énergétique et un vent de pessimisme souffle actuellement sur notre Pays.

Devant ces difficultés, la ruralité a pourtant sa carte à jouer ! De plus en plus d'urbains font le choix de quitter la ville pour rejoindre nos campagnes et bénéficier d'une meilleure qualité de vie. Il nous faut agir collectivement, élus, bénévoles, entreprises et habitants, pour améliorer les services aux habitants et développer économiquement le territoire afin de répondre à notre défi démographique.

La communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs y prend sa part et n'a pas relâché ses efforts pour avancer, soutenir et accompagner tous les acteurs de notre territoire : l'objectif, toujours, faciliter et améliorer la vie dans notre Morvan et donner envie d'y rester ou d'y venir.

Notre territoire est fragile mais dispose de nombreux atouts :

- Des lieux qui résonnent à l'échelle régionale et nationale (Château-Chinon, les Grands Lacs, Bibracte, le Chalaux, Bazoches, le Saut de Gouloux...);
- Un territoire attractif : environ 40% de résidents secondaires, 1^{er} site naturel de fréquentation touristique de Bourgogne ;
- Des potentiels économiques à fort développement : agriculture, forêt, tourisme, services, sapins de Noël, commerces, télétravail, économie sociale et solidaire...
- Un tissu associatif culturel et sportif dense et dynamique ;
- Un cadre de vie exceptionnel : un environnement préservé, des paysages diversifiés marqueurs d'une histoire spécifique.

Il nous appartient de nous appuyer sur ces atouts pour relever les défis suivants :

- Maintenir et développer les services essentiels à la population en matière de santé et de social ;
- Communiquer et travailler sur les atouts du Morvan (développement des activités de pleine nature, aménagements des lacs...), pour favoriser le sentiment d'appartenance des habitants et attirer touristes, entreprises et nouveaux arrivants ;
- Soutenir le développement des entreprises existantes et l'accueil de porteurs de projets extérieurs au territoire pour maintenir notre activité économique ;
- Revitaliser les centres-bourgs pour redonner envie aux habitants de s'investir ;
- Préserver la qualité environnementale de notre territoire.

Tout en poursuivant ses efforts en matière d'optimisation des recettes et de rationalisation des dépenses, la communauté de communes continuera à agir dans ce sens au cours de cette année qui commence. Vous pourrez le découvrir au fil de la lecture de ce magazine.

Bonne lecture !

Meilleurs vœux
Régis Blanchot
Z

Café-gîte-épicerie de Saint-Brisson La première pierre sera posée en début 2023



Depuis une quinzaine d'années, le bourg de Saint-Brisson est privé de commerce. Pour conforter et développer l'attractivité du village, la communauté de communes porte aujourd'hui le projet de création du café-gîte-épicerie initié par l'association *Bougeons à Saint-Brisson* et en partenariat avec la mairie dans un bâtiment emblématique au cœur du bourg.

Le montant global du projet s'élève à 975 500 euros, subventionnés à 70% par de nombreux partenaires institutionnels.

L'ouverture de cet établissement, qui sera géré par l'association *Bougeons à Saint-Brisson*, permettra de répondre à de nombreux défis : apporter des services de proximité et un lieu d'animations aux habitants, créer du lien entre le siège du Parc du Morvan et le centre-bourg, redonner vie à la place du village, poursuivre la stratégie d'attractivité économique et favoriser l'accueil de nouvelles populations sur le territoire, réinvestir les locaux vacants avec un fort engagement écologique.

Depuis le 1^{er} octobre 2021, la communauté de communes est officiellement propriétaire des murs.

Un projet d'aménagement respectueux des normes environnementales (bâtiment «BBC» avec une isolation bio-sourcée en laine de bois et un chauffage au bois) a été pensé. Les premiers coups de pioche ont lieu en ce début 2023. L'établissement devrait ouvrir ses portes au printemps 2024.

Le mot du maire

« Nous sommes heureux de ce projet qui donnera une autre dimension à notre commune, tout en lui gardant son caractère dont nous sommes fiers. Il permettra notamment de redynamiser et d'animer ce territoire en manque de commerces depuis trop d'années, tout en créant un rapprochement entre le centre-bourg et la Maison du Parc que nous avons la chance d'héberger à Saint-Brisson. C'est une volonté d'ouverture marquée et partagée.

Je souhaite ici vivement remercier la communauté de communes pour son travail rigoureux et efficace, l'association Bougeons à Saint-Brisson, pour son enthousiasme et son dynamisme, ainsi que le Conseil municipal clairvoyant sans qui rien n'eut été possible.

Nous avons hâte d'inaugurer ce projet de belle envergure qui contribuera, je n'en doute pas, à la revitalisation de notre commune.

La gestation fut longue (!)... mais la réussite sera belle et nous en serons tous fiers. L'Escale morvandelle, c'est le début d'une RENAISSANCE pour le pays de Saint-Brisson ! »

Michel Gobillon



Création d'un gîte communal à Arleuf

La commune d'Arleuf a le projet de réhabiliter l'ancienne boucherie située rue de l'église, dans le centre-bourg, pour en faire un gîte de séjour de 14 lits.

« Nous avons souhaité mener ce projet pour donner « un peu d'air » aux commerces d'Arleuf.

En effet, le Cornemuse est situé à une centaine de mètres seulement de l'établissement, les randonneurs et visiteurs pourront s'y rendre le soir pour boire l'apéro ou se restaurer. Le matin, ils pourront aussi aller chercher des croissants à la boulangerie ou faire des courses à l'épicerie.

De plus, la rénovation du bâtiment permettra de redynamiser la place autour de l'église. » explique Jean-Luc Blandin, Maire d'Arleuf.

La rénovation du bâtiment s'inscrit dans une démarche Bâtiment Basse Consommation (BBC) pour s'assurer, sur le long terme, d'une maîtrise des dépenses énergétiques et des coûts de fonctionnement pour la commune, qui sera gestionnaire de l'établissement.

La création de ce gîte permettra de répondre à

plusieurs objectifs :

- Compléter l'offre touristique de la commune d'Arleuf, idéalement située entre le Haut-Folin et Château-Chinon. La commune est également sur le tracé d'itinéraires emblématiques tel que le GR de Pays, le tour équestre ou encore la Grande Traversée du Morvan à VTT.
- Réinvestir les locaux vacants en centre-bourg et ainsi renforcer l'attractivité du village.
- Conforter l'économie de la commune puisque la fréquentation touristique permet aux entreprises d'atteindre une rentabilité qu'elles n'auraient pas avec la seule population locale.

Le permis de construire a d'ores et déjà été accordé, les travaux devraient commencer en 2023. L'ouverture de l'établissement est prévue pour 2024.

La communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs a accompagné la commune dans toutes les phases de ce projet, notamment dans la rédaction des différents documents de présentation, dans les recherches de financement ou encore sur les procédures d'appel d'offres. Elle a également subventionné le projet à hauteur de 4 000 euros, permettant ainsi de déclencher le financement de la Région Bourgogne-Franche-Comté.



Le Projet d'Alimentation Locale

Depuis 2022, la communauté de communes a élargi son champ d'activités en investissant sur les questions agricoles qui constituent un enjeu important pour notre territoire et notre pays.

Comment favoriser la transmission des exploitations, accueillir de nouveaux paysans, s'engager dans les adaptations au changement climatique, améliorer l'approvisionnement en proximité, notamment dans la restauration collective, renforcer la rentabilité de nos exploitations en prenant en compte les enjeux climatiques, autant de questions dont les réponses passent bien évidemment par les politiques publiques nationales et européennes mais aussi par les filières qui structurent nos productions.

Il existe néanmoins des marges de manœuvres locales.

C'est la raison pour laquelle la communauté de communes a décidé de travailler sur la mise en œuvre d'un projet d'alimentation locale. Sont invités à y travailler tous ceux qui y trouvent ou y ont un intérêt ; c'est-à-dire les producteurs, consommateurs, gestionnaires de la restauration collective...

« Une belle aventure en perspective... Rien de moins qu'apporter une pierre à la société que nous voulons pour demain ! » Patrice JOLY, membre du bureau en charge des questions agricoles .

Participation au Festival AlimentTerre

Tout au long du mois d'octobre et novembre 2022, la communauté de communes a co-organisé des projections gratuites de documentaires relatifs à la souveraineté alimentaire.

Ces films qui avaient pour vocation d'informer et de sensibiliser les citoyens aux enjeux alimentaires nationaux et mondiaux ont permis la tenue de nombreux débats et échanges entre les participants, issus du monde agricole et néophyte.

La communauté de communes a co-organisé 6 projections à Saint-André-en-Morvan, Lormes, Château-Chinon, Dun-les-Places et Planchez.



Une réflexion autour des cantines scolaires

Pour aider la restauration scolaire à proposer une alimentation de qualité tout en rendant la cantine accessible au plus grand nombre, la communauté de communes travaille en étroite collaboration avec les communes en charge des cantines.

Ainsi, au 1^{er} janvier 2023, la majorité des communes gérant un service de restauration scolaire a mis en place la tarification sociale des repas des enfants (cantine à 1 euro). Plusieurs communes ont également pu bénéficier de subventions leur permettant d'acquérir du matériel neuf pour équiper leur cuisine.

En parallèle, des actions ont été menées en lien avec le Pays Nivernais Morvan et les cantiniers du territoire pour améliorer toujours plus la qualité des plats proposés aux enfants.

Enfin, la communauté de communes a lancé avec les producteurs locaux et les acteurs de la restauration collective une réflexion globale sur les cantines du territoire : comment repenser en local l'approvisionnement de notre restauration collective et s'assurer de la qualité des produits consommés ?

Des groupes de travail thématiques

Outre le groupe qui travaille sur la restauration collective, d'autres groupes de travail ont été constitués pour avancer collectivement sur des sujets primordiaux.

Un premier groupe travaille sur l'autonomie des exploitations agricoles, à savoir : Quelles solutions mettre en œuvre pour augmenter l'autonomie fourragère énergétique tout en préservant les ressources ? Comment préserver la qualité de la ressource en eau ?, etc.

Un second groupe travaille quant à lui sur la question des fonciers agricoles, leviers pour diversifier les productions et faciliter les transmissions et reprises d'exploitations.

appel à manifestation

guide des producteurs

La communauté de communes, dans le cadre de son Projet d'Alimentation Locale, souhaite mettre à l'honneur les producteurs de produits alimentaires locaux de son territoire.

Un guide des producteurs à destination du grand public sera réalisé et diffusé en 2023.

Si la communauté de communes a d'ores et déjà activé tous ses réseaux et contacté un grand nombre de producteurs locaux, il est possible qu'un producteur de talent ait échappé à sa veille.

Alors, si vous êtes un producteur de produits alimentaires, que votre exploitation se trouve sur la communauté de communes, que vous proposez de la vente directe (à la ferme, sur les marchés, en boutique, etc.) et que vous souhaitez apparaître dans le futur guide, contactez : iris.sergent@ccmorvan.fr

La gestion des déchets en 2023



Entretien avec René Blanchot, Président de la communauté de communes

- **Quelles sont les missions du service de gestion des déchets ménagers ?**

Les 25 agents du service ont de nombreuses missions.

Le service assure la collecte en porte-à-porte sur l'ensemble des 34 communes puis l'achemine vers des quais de transfert en vue du traitement. Les collectes s'effectuent sur des parcours de 50 à 190 km, chaque équipe desservant de 300 à 350 foyers par tournée. En 2022, les chauffeurs ont parcouru près de 150 000 km !

En parallèle, les trois déchetteries sont à la disposition des particuliers et professionnels. Elles sont destinées à la collecte des encombrants ou des déchets spéciaux.

Le service a également une mission de communication et de sensibilisation au tri, via la création de supports, l'accompagnement individuel (les services ont reçu près de 900 appels en 2022) ou via l'animation d'ateliers, en partenariat avec les écoles, EHPAD et Centres Sociaux par exemple.

Le service effectue également la collecte des cartons des professionnels en porte-à-porte et s'assure de l'approvisionnement des mairies en sacs poubelles à distribuer.

- **Les consignes de tri ont évolué en 2022, un premier bilan a-t-il pu être dressé ?**

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les consignes de tri ont

évolué dans tout le département de la Nièvre. Une large communication a été entreprise par la collectivité. Si une majorité d'habitants a bien intégré les consignes, une petite partie de la population reste réfractaire au changement. Les refus de tri ont donc augmenté sur la période, un phénomène aggravé par l'arrivée des résidents secondaires et touristes pendant la période estivale.

Les erreurs de tri représentent un surcoût important pour la collectivité. De plus, les organismes qui traitent les déchets durcissent leurs règles et n'hésitent plus à renvoyer les déchets mal triés à la collectivité (voir article ci-contre).

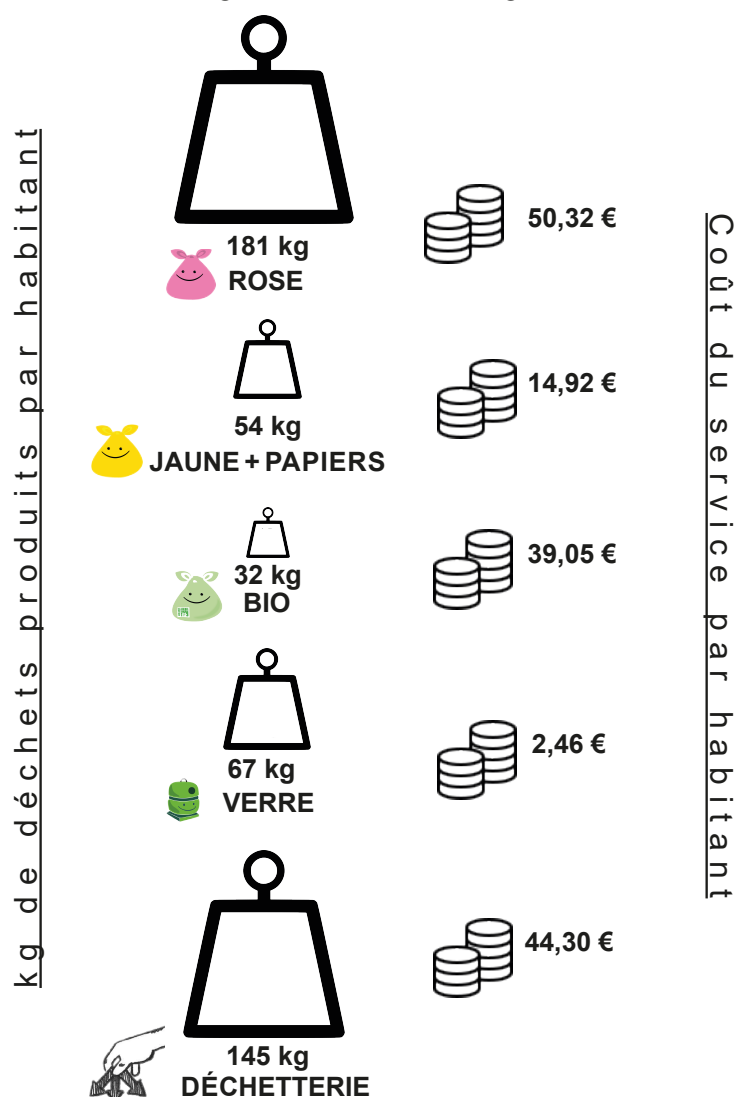
- **De nombreuses mesures vont entrer en vigueur en 2023, cela va-t-il permettre de faire baisser l'addition pour les habitants ?**

Malheureusement non ! Le coût du service est plus élevé chez nous que dans les zones urbaines. Avec peu d'habitants au km² et des parcours plus longs, notre territoire rural souffre de surcoûts importants notamment dûs aux dépenses de carburant. Tout au long de la chaîne de traitement, les coûts pour la collectivité augmentent.

Le service est aujourd'hui en déficit, c'est à dire que les habitants payent moins que ce que cela ne coûte en réalité.

Certaines de ces mesures visent donc à réduire le déficit, d'autres n'ont aucun intérêt financier et visent juste à rendre le territoire plus propre et plus accueillant pour ses habitants et visiteurs ■

La quantité de déchets produits en 2021 [avant le changement des consignes]



Il faut améliorer la qualité du tri !

Les règles de tri ont changé en 2022 pour permettre le recyclage et la valorisation de toujours plus de déchets et ainsi mieux préserver notre environnement. Bien trier, c'est également un enjeu financier important pour la collectivité et donc pour les contribuables qui payent le service.

Quand les sacs jaunes sont mal triés, le centre de tri n'hésite pas à les renvoyer à la collectivité aux frais de cette dernière, ce qui génère un surcoût de 225%.

Les sacs jaunes mal triés se retrouvent alors avec les roses qui coûtent beaucoup plus cher à éliminer ! En effet, le traitement des déchets roses coûte 50 € par an et par habitant contre 15 € par an et par habitant pour les jaunes.

Par exemple, un taux de refus de 27% entraînera un coût supplémentaire de 72 500 € par rapport à un taux de refus de 7%.

Rappel concernant les sacs



Si les sacs sont distribués sans contrepartie en mairie ou à l'accueil de la communauté de communes pour Château-Chinon, ils ne sont pas gratuits et pèsent lourds dans les finances : plus de 100 000 € par an !

Pour contenir ce coût, les sacs sont limités à 1 rouleau de 26 sacs de chaque couleur par personne et par an.

Ainsi, une famille de 3 personnes a droit à 3 rouleaux de sacs jaunes, 3 de sacs roses et 3 de bio déchets.



Acquérir un conteneur

Pour limiter le nombre de sacs utilisés, il est possible de déposer ses déchets directement sans sac dans un conteneur adapté.

Vous pouvez vous procurer un conteneur auprès de la communauté de communes à prix coûtant.

Pour en commander un, il vous suffit de prendre contact avec le service déchets en envoyant un mail à : dechets@ccmorvan.fr ou par téléphone au 06 45 55 42 47.

Les points de regroupement, sources de dépôts sauvages, seront progressivement supprimés

Majoritairement, les usagers collectés individuellement en porte-à-porte respectent bien les consignes de tri.

En revanche, **les points de regroupement font l'objet, au quotidien, de dépôts sauvages et de non-respect des consignes de tri.** Ils sont utilisés par les visiteurs mais également par les habitants (dépôts de sacs jaunes et roses mal triés) alors même que la plupart ont un service de collecte en porte-à-porte.

Régulièrement, des sacs sont déposés à côté des points de regroupement, donnant l'impression qu'ils débordent alors que les conteneurs ne sont pas pleins.

Ces points de regroupement sont très nombreux et ne correspondent pas, pour la plupart du temps, à des lieux touristiques ou à des lieux ne permettant pas la circulation du véhicule et donc la collecte en porte-à-porte.

Attention aux idées reçues : il est faux de croire que plus il y a de poubelles et de conteneurs collectifs et moins il y a de dépôts sauvages : les déchets appellent les déchets et les poubelles n'empêchent en rien les dépôts sauvages.

Pour lutter contre ce phénomène, l'ensemble des points de regroupements, à l'exception des points où le camion de collecte ne peut circuler, sera progressivement supprimé en 2023.

Pour ces points à conserver, un système de fermeture des conteneurs sera installé et une clé sera remise aux seuls habitants n'étant pas desservis par le porte-à-porte.

Chaque suppression fera l'objet d'une discussion avec la mairie concernée et une information sera transmise aux habitants dont les sacs ne sont pas collectés en porte-à-porte.



Ici au lac des Settons, hors saison touristique et le lendemain de la collecte, les sacs jaunes mal triés s'accumulent déjà. Une rapide recherche permet d'identifier les citoyens indécents responsables de ces dépôts sauvages : des habitants des communes alentours qui bénéficient pourtant d'un service de ramassage en porte-à-porte.

Experimentation Sur les zones touristiques



Depuis de nombreuses années, l'ONF et de plus en plus de collectivités en zone touristique suppriment l'ensemble des « poubelles publiques » en incitant les visiteurs à emporter leurs déchets avec eux.

Les retours de ces collectivités et de l'ONF sont positifs et depuis cette mise en place, une baisse des dépôts sauvages est constatée.

En 2022, ce dispositif a été expérimenté à Pannecière où les poubelles publiques ont été supprimées.

Si les panneaux étaient un peu trop discrets, l'expérience a toutefois été positive. Les élus ont donc décidé d'étendre l'expérience, en améliorant le dispositif.

L'ensemble des lieux touristiques de la communauté de communes sera concerné en 2023.

Des actions de communication adéquates seront menées en amont auprès des professionnels et sur site pour les visiteurs.

La collecte sera renforcée en juillet-août

En 2022, à l'exception des sites les plus touristiques, le rythme de collecte des déchets était le même tout au long de l'année.

Cet été, chaque habitant bénéficiera d'une collecte de sacs jaunes par semaine.

Si le tri est bien réalisé, les quantités de déchets non recyclables sont très réduites. Pas de changement donc pour les roses avec une collecte tous les 15 jours (à l'exception de Lormes et Château-Chinon).

Alerte canicule !

Pour des raisons de sécurité, les déchetteries de Lormes, Château-Chinon et Montsauche-Les Settons fermeront automatiquement les après-midi en cas d'alerte canicule.

Les bons réflexes

- Veillez à protéger vos sacs des animaux afin qu'ils ne soient pas éventrés (ou changez pour un bac).
- Les sacs ou bacs doivent être sortis la veille du jour de la collecte.
- Il est possible de déposer ses déchets directement sans sac dans un conteneur adapté.
- Les sacs doivent être bien remplis afin de ne pas les gâcher. Il est conseillé également de compacter les emballages. En cas de non-respect des consignes de tri, le sac peut être refusé à la collecte, une étiquette est alors apposée.
- Les sacs et les calendriers de collecte sont disponibles à la communauté de communes pour les habitants de Château-Chinon, ou dans les mairies.
- Pensez à rentrer votre bac dès que possible après la collecte.
- Le nettoyage du bac incombe à l'utilisateur.
- Il est conseillé de vérifier le calendrier de collecte afin de ne pas se tromper de jour.
- Vous pouvez suivre les dernières informations de la collecte des déchets sur la page facebook de la communauté de communes : Communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs.

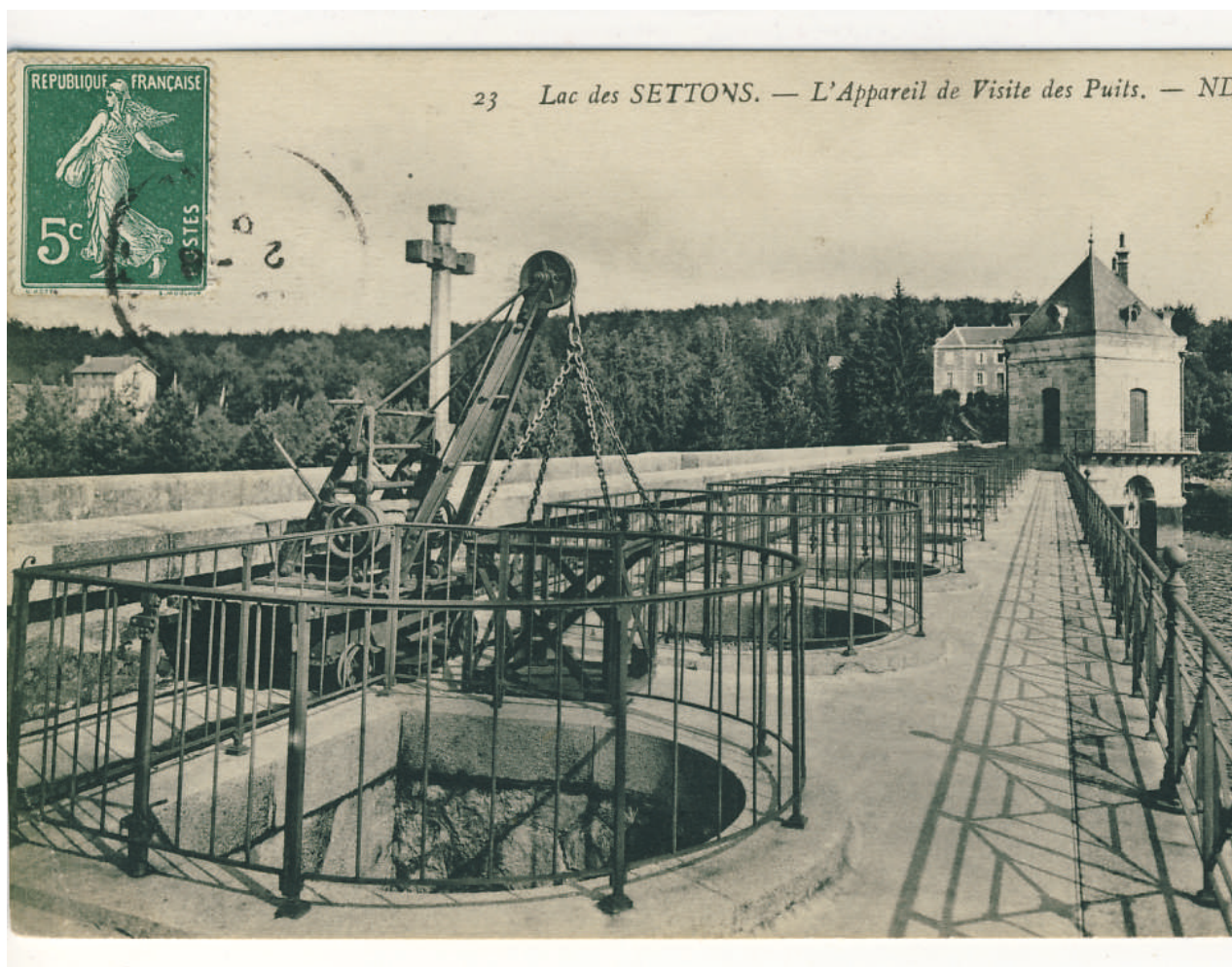
Contacts utiles

Retrouvez votre calendrier de collecte, les consignes de tri et les horaires des déchetteries sur :

www.ccmorvan.fr

Vous pouvez également joindre le service déchets :
au 06 45 55 42 47
ou par mail à dechets@ccmorvan.fr

Le lac des Settons vit sa vidange la plus ambitieuse depuis 1905

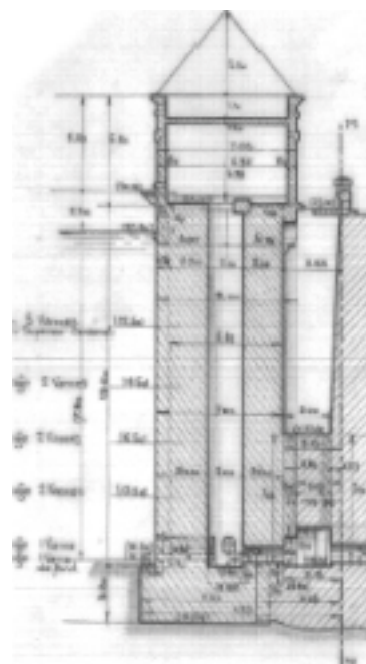


Pourquoi un barrage ?

Construit entre 1854 et 1858, le barrage a été conçu pour permettre le flottage du bois de chauffage jusqu'à Paris et contenir les crues de la Seine.

Le barrage, construit de blocs de granit issus des carrières locales, est un barrage « poids ». Il a l'aspect d'un grand mur dont sa stabilité est assurée par son propre poids, directement bâti à travers la vallée de la Cure. La solidité étant remise en cause, un « masque de Lévy » est accolé à l'amont entre 1889 et 1905. Celui-ci répartit les forces grâce à plusieurs puits et permet une meilleure gestion de l'ouvrage avec une salle des manœuvres, diverses vannes et un évacuateur de crues.

Avec l'arrivée du charbon, le flottage de bois s'arrête dès 1925 et laisse place au tourisme. Le barrage est aujourd'hui géré directement par les services de l'Etat (la DDT58) à la différence du lac et de ses abords gérés par la communauté de communes.



Pourquoi une vidange ?

Comme tous les lacs artificiels, les vidanges dites « décennales » sont obligatoires de manière à assurer la maintenance de l'ouvrage, son étanchéité, ses mécanismes, etc. Les précédentes vidanges du lac des Settons ont eu lieu en 2008, 1995, 1984, 1963, 1947 et 1927, mais celle-ci est plus ambitieuse que ces dernières !

Ainsi, les travaux réalisés devraient permettre de repousser la prochaine vidange à dans une cinquantaine d'années. Cette opération bénéficie du Plan de relance de l'Etat pour un montant de 7,5 millions d'euros. La préparation d'une telle vidange a nécessité un diagnostic technique approfondi, une étude environnementale et un diagnostic socio-économique.



Le lac des Settons *en chiffres*

271 MÈTRES

de longueur en crête

55 MÈTRES

de largeur à la base

19 561 674 M³

de volume pour une cote maximale de 17 mètres, soit près de 7 800 piscines olympiques

330 HA

de superficie pour une cote maximale de 17 mètres

350 000

visiteurs à l'année



Les travaux réalisés par l'Etat

Sur le parement amont : Pose d'une géo-membrane en PVC sur 1800 m² pour assurer l'étanchéité de l'ouvrage et réduire certaines fuites. L'enduit est restauré sur la partie supérieure visible.

Sur les vannes : Réparation ou remplacement de certaines vannes « de fond » et « de surface ».

Sur les maçonneries : Rénovation de certains ouvrages du parc aval.

En crête d'ouvrage : Restauration des ferronneries, ainsi que la charpente de la salle des manœuvres.



Les travaux réalisés par la Fédération de pêche

La vidange du lac des Settons a permis à la Fédération de pêche de la Nièvre de réaliser des travaux de restauration écologique, avec pour objectif principal l'augmentation de la faune piscicole.

La Fédération a créé des récifs constitués de blocs de cailloux et d'arbres immergés sur différentes zones qui permettront de développer une chaîne alimentaire riche et diversifiée en offrant une cache naturelle aux invertébrés, écrevisses et autres poissons fourrages. Les carnassiers se tiendront à proximité pour la densité de proies qui y sont présentes. Un suivi par échosondage sera mis en place afin de mettre en avant les bénéfices de l'opération.

Le calendrier des travaux

Malgré l'ampleur des travaux, le calendrier est très contraint en raison du poids de l'économie touristique locale à préserver. Ainsi, la vidange a démarré le 16 août 2022 pour préserver les possibilités de remplissage en 2023.

6 août
Ouverture des vannes entre 7 et 10 m³/seconde pour atteindre la cote 14 au 22 août environ (cote minimale pour pratiquer les activités de plage). Interdiction des activités motorisées pour garantir la sécurité de tous.

Fin août/debut septembre
Pêche professionnelle

Mi-novembre
Construction du batardeau

Automne
Pose de la géomembrane

Début 2023
Travaux sur la digue et dans le Parc Aval
Remplissage



Les travaux réalisés par la communauté de communes

Sur le tour du lac, la communauté de communes va procéder à une réhabilitation complète de la grande passerelle de Cheigny.

Elle effectuera également en parallèle des travaux d'entretien paysager du site.



Le nettoyage du lac

La communauté de communes a invité en octobre dernier les enfants des Centres Sociaux de Lormes, Château-Chinon et de Montsauche-Les Settons. Au programme pour les enfants : opération lac propre le matin en compagnie de la conseillère déchets, pique-nique avec vue sur le barrage dans la joie et la bonne humeur, observation des travaux en cours, des engins de chantier et construction de leur propre barrage miniature avec la guide de l'office de Tourisme.

Enfin, la communauté de communes, en partenariat avec la DDT, a mené une campagne de nettoyage de grande envergure du lac des Settons. Pelleteuses et camions ont ramassé plus de 30 tonnes de déchets qui ont été évacués du fond du lac. Ils seront ensuite triés et envoyés en usine de retraitement.



«Depuis le début de la vidange, de nombreux promeneurs ont spontanément ramassé les déchets qui se trouvaient sur leur trajet. Une accumulation de petits gestes citoyens qui a beaucoup compté !» Marie-Christine Grosche, Vice-Présidente en charge du tourisme.



Les journées européennes du patrimoine au lac des Settons



A l'occasion des Journées européennes du patrimoine en septembre dernier, de nombreux visiteurs se sont rendus au lac des Settons.

La Direction départementale des Territoires, la Camosine et l'office de Tourisme, en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles Bourgogne-Franche-Comté, avaient concocté de nombreuses activités.

Quatre stands installés à proximité du barrage et de l'office permettaient aux visiteurs de découvrir le barrage sous tous les angles, de sa construction à sa mise en tourisme sans oublier les travaux réalisés lors de la vidange 2022-2023.

Ce week-end a également été l'occasion de présenter l'ouvrage *Les Settons : du barrage au lac* (voir page ci-contre).

Le musée des écoles de hameau géré par l'association *Ma P'tite école* était ouvert tout au long du week-end et accueillait à l'étage une exposition «Regards sur le lac des Settons» réunissant de nombreux artistes : peintres, photographes, auteurs et collectionneurs.

La journée fut une réussite puisque plus de 340 personnes ont franchi les seules portes de l'office de Tourisme. Yosr Kbairi, sous-Préfète de l'arrondissement de Château-Chinon, était également présente pour l'une de ses premières sorties publiques depuis son arrivée.



Les Settons, du barrage au lac

«Derrière le lac des Settons se cache un barrage... Cette affirmation peut surprendre, tant l'évidence est grande. Pourtant, la digue des Settons est longtemps restée en retrait. Soustraite aux regards par les eaux du lac et les frondaisons du parc aval, elle se matérialisait surtout par l'élégant pavillon qui en rythme la perspective. A l'occasion des travaux de restauration, les plus importants depuis 1963, le barrage se révèle : la vidange lui redonne sa hauteur, et les éclaircies du parc dévoilent de nouveau l'édifice.

À l'initiative de la Direction départementale des Territoires de la Nièvre, cet ouvrage éclaire d'un jour nouveau l'architecture et l'histoire du barrage, sans négliger celle du lac, phare du tourisme nautique nivernais. Grâce à l'exceptionnel fonds d'archives conservé à la DDT de la Nièvre, de nombreuses anecdotes ont servi de socle aux fictions dessinées par deux illustrateurs de talent, Michel Janvier, reconnu pour ses bandes dessinées historiques et Half Red, jeune graphiste qui fait son entrée dans la bande dessinée. A ce récit graphique fait écho un approfondissement thématique enrichi d'une iconographie parfois inédite.

Genèse, conception, construction, entretien et surveillance du barrage, mais aussi, histoire et développement du tourisme sur le lac : thématique par thématique, explorons ce barrage et son lac.»

L'ouvrage, *Les Settons, du barrage au lac*, coédité par la Camosine et la Direction départementale des Territoires de la Nièvre est disponible au prix de 15 euros dans les offices de Tourisme.



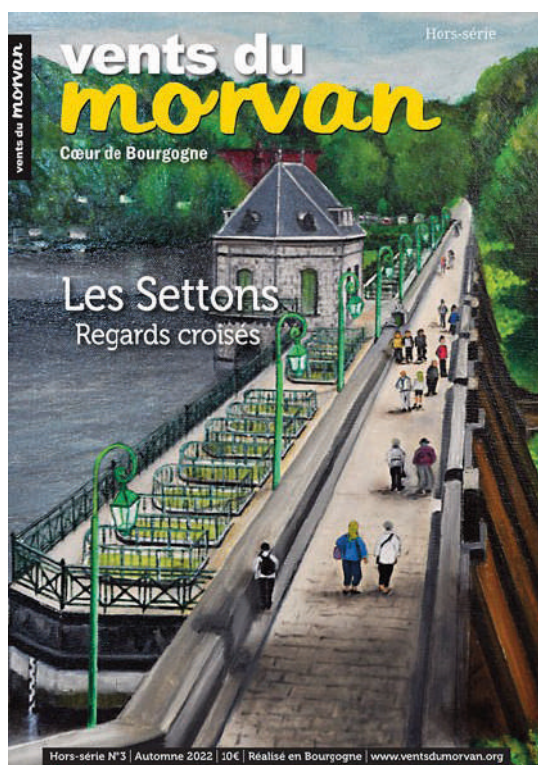
Vents du Morvan, un hors-série consacré au lac des Settons

Le magazine Vents du Morvan a profité de l'actualité du lac pour sortir un hors-série très complet de 112 pages sur le lac.

On trouvera en première partie un recueil d'articles qui ont déjà fait l'objet d'une publication dans le magazine (avec quelques mises à jours et illustrations). La seconde partie est constituée de paroles d'acteurs du territoire. Paroles de « gens » qui ont fait l'histoire des Settons, qui y ont vécu une bonne partie de leur vie. Paroles aussi de ceux qui aujourd'hui fréquentent le lac et ses alentours.

Ce que ce numéro vous raconte, en mots et en images, ce sont quelques tranches de la vie du lac et de ce qu'on pourrait appeler « la société » du lac, faite de ceux qui vivent ou ont vécu autour de lui.

Le hors-série *Les Settons, Regards croisés* est disponible au prix de 10 euros dans les offices de Tourisme et un peu partout ailleurs.





**La communauté de
communes assure
l'entretien, le balisage
et la promotion des
chemins de randonnée**

La communauté de communes compte de nombreux chemins de randonnée sur son territoire qui est traversé par de grands itinéraires : le chemin d'Assise, les chemins pèlerins et de Compostelle, le GR13, le GR Tour du Morvan et Bibracte Alésia pour la randonnée pédestre, la GTMC pour le VTT.

En randonnée pédestre, on compte 570 km de chemins balisés pour 54 boucles.

Les adeptes de VTT ont quant à eux un terrain de jeu de 685 km de chemins balisés sur 31 circuits.

A l'exception de quelques chemins entretenus par des associations locales, la collectivité a la charge de l'entretien de ces chemins.

Pour le balisage de ces derniers, la communauté de communes a conventionné avec l'association Morvan Balisage pour un montant forfaitaire de 10 € par km de chemin balisé (à noter, le département prend en charge 50% de cette somme).

Environ 300 km de chemins sont balisés tous les ans.

La promotion et la valorisation de ces itinéraires sont assurées par l'office de tourisme intercommunal via le site www.randomorvan.fr, qui regroupe tous les circuits rando, vélo, trail ou encore gravel.

L'office de tourisme a également créé une 30^{aine} de « fiches rando » vendues à 1 € l'unité dans les bureaux d'informations touristiques.

Dans les mois à venir, un travail de rationalisation, de clarification et d'harmonisation sera mené pour pouvoir valoriser davantage ces chemins et offrir une communication plus claire.

Budget participatif nivernais, les chemins à l'honneur

Tous les ans, le département de la Nièvre propose un budget participatif qui permet de financer des actions portées par des associations.

Cette année, la grande gagnante est l'association *les chemins d'Ouroux-en-Morvan* qui, avec 844 voix, a terminé première du département.

Les chemins d'Ouroux ont donc reçu un financement pour l'achat de matériel qui leur permettra de réouvrir progressivement la voie du tacot et ainsi réhabiliter peu à peu tout un pan de l'histoire morvandelle.

Autre représentant morvandiau, l'association *Tous en chemin rural* basée à Saint-Martin-du-Puy a également été lauréate en 2022. La subvention leur a permis d'acquérir du matériel pour faciliter la réouverture ainsi que le nettoyage des chemins ruraux.



CULTURE

Les travaux suivent leur cours dans la Cité Muséale de Château-Chinon

Pour conforter Château-Chinon dans son rôle de capitale du Morvan, le département de la Nièvre et la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs portent un projet d'envergure pour la ville : la création d'une Cité Muséale.

Le projet prévoit notamment de relier les musées du Septennat et du Costume par un jardin et un accueil commun dans la Maison du Morvan. La Cité Muséale sera un atout majeur de la politique d'attractivité du territoire qui bénéficiera d'un pôle touristique et culturel à la hauteur de la renommée

de la commune et des enjeux du territoire.

Alors que par le passé, les musées tournaient le dos à la ville, l'entrée de la future Cité Muséale par la Maison du Morvan permettra un accès direct depuis le centre-ville. La Maison du Morvan accueillera l'office du tourisme qui déménagera pour l'occasion.

Les travaux ont débuté en 2020 pour une ouverture prévue au printemps 2024.





Aménagement paysager

Le jardin paysager « bas » continue son évolution. Les ouvriers ont débuté l'installation de la pergola, réalisée à partir du bois du Morvan. Elle constituera le passage couvert pour rejoindre le pavillon événementiel. La prochaine étape sera la végétalisation du jardin.



Restauration des œuvres

Pour préparer l'ouverture des deux musées, la restauration des pièces qui seront exposées dans les futures salles d'exposition se poursuit. Plusieurs restaurateurs agréés sont sollicités pour ce travail de restauration des œuvres.

L'atelier CH Conservation, basé à Paris, spécialisé dans les matériaux métalliques a reçu récemment un ensemble d'objets emblématiques du futur Musée du Cadeau Diplomatique en vue de leur traitement : nettoyage, atténuation des oxydations, consolidation des éléments fragilisés...



Galleries numériques

Pour moderniser l'expérience de visite, la nouvelle muséographie sera complétée de six modules numériques (trois dans chaque musée). Les différents espaces qui accueilleront ces galeries numériques commencent à prendre forme dans le futur parcours de visite des deux musées. Les emplacements pour les vidéoprojecteurs sont définis et les cimaises qui diffuseront les projections sont posées.



Photos : ©Conseil Départemental de la Nièvre / Cité Muséale de Château-Chinon



Résistances en Morvan-Chemins de mémoire, 7 nouveaux aménagements inaugurés en 2022

En 1944, près de 10 000 maquisards peuplaient les forêts morvandelles, libérant à eux seuls la région. Près de 70 ans plus tard, en 2015, étaient réalisés en leur hommage 21 aménagements « Résistances en Morvan-Chemins de mémoire ». Portés par le Parc du Morvan, les communautés de communes et l'association Morvan terre de Résistances-ARORM, les aménagements ont pour objectif de transmettre aux nouveaux habitants et aux jeunes générations toute l'histoire de la Résistance en Morvan, des villages martyrs et du poids de la répression dans le Morvan.

Ces aménagements paysagers et scénographiques offrent une meilleure lisibilité de ces lieux de mémoire à travers une identité visuelle reconnaissable (figure du maquisard, matériau, graphisme...). Ils permettent également de découvrir ou de redécouvrir l'histoire de l'Occupation et de la Résistance sur le territoire à travers une thématique propre en fonction du lieu (les alliés, la répression, les maquis, les combats...).

Le contenu en français et en anglais présente la thématique abordée, les événements commémorés et l'histoire du lieu. Différentes photographies illustrent le propos. Une table tactile, au musée de la Résistance à Saint-Brisson, présente la carte, l'ensemble des aménagements et les archives liées à chacun de ces événements. Elle invite chacun.e à poursuivre ou compléter sa découverte de l'Histoire.

La communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs, en partenariat avec l'association Morvan Terre de Résistances-ARORM, a souhaité créer sept nouveaux aménagements « Résistances en Morvan-Chemins de Mémoire » pour étoffer l'offre existante.

Soutenus par le Ministère des Armées, la Région Bourgogne-Franche-Comté et le Département de la Nièvre, les aménagements ont été inaugurés en juin 2022 à Planchez.

ARLEUF

Un village au coeur de la répression



CORANCY

L'embuscade du maquis Mariaux



CHÂTEAU-CHINON

Léon Bondoux, médecin, député et résistant



GLUX-EN-GLENNE

Hommage à l'abbé Borne



OUROUX-EN-MORVAN

Hommage à Georges Faivre, combattant du maquis Bernard



PLANCHEZ

Un village-martyr



SAINT-HILAIRE-EN-MORVAN

Hommage à Marcel Gey



*Discours de Laurent Librero
maire de Planchez à l'inauguration le 24 juin 2022*

« Il y a 78 ans, après cinq années de guerre, le bourg de Planchez, ainsi que le hameau du Lassas, étaient détruits et incendiés par les Allemands. Les habitants ont dû fuir dans les hameaux et les bois alentours. Certains ont tout perdu. Un habitant, François Thibault, était exécuté sauvagement.

Cette histoire doit être connue, écrite et partagée par tous, pour que les générations présentes et futures agissent pour que ces actes de barbarie ne se reproduisent pas.

Cette histoire, dans toutes ses dimensions, parfois dramatiques, parfois aussi héroïques, fait partie du patrimoine de notre commune.

Aujourd'hui en Europe, et ailleurs dans le monde, des pays sont en guerre, des peuples souffrent, et des hommes et des femmes entrent en résistance. L'histoire – hélas – se répète, avec son lot d'horreurs et de souffrances, mais aussi avec le courage et la fierté des femmes et des hommes qui se battent pour la liberté.

Au travers de ces vies perdues en héros, nous devons honorer tous nos morts et leur sacrifice pour la liberté de notre pays et la lutte contre toutes les barbaries qu'elles soient d'hier ou d'aujourd'hui.

« Certains jours, j'ai rêvé d'une gomme à effacer l'immondice humaine » écrivait Aragon.

A défaut d'une telle chimère, utilisons l'arme qui est à notre portée : la transmission de la mémoire. »



Le voyage culinaire se termine autour d'une grande tablée

Vendredi 10 juin 2022, la commune d'Ouroux-en-Morvan a accueilli l'évènement qui a clôturé le Contrat Territoire Lecture (CTL) 2019-2022 de la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs qui a débuté en juin 2020. Près de 200 convives ont participé à la soirée.

Le CTL est un dispositif co-signé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, l'Éducation Nationale, le Conseil Départemental et la communauté de communes. Ce contrat délivre des moyens aux bibliothèques pour faire la promotion de la lecture autrement tout en rafraîchissant l'image du livre et en faisant intervenir des artistes et auteurs de tous bords. Pour rassembler les habitants, les bibliothèques du réseau ont souhaité allier littérature et gastronomie dans un « voyage culinaire » de trois années qui a rassemblé quatre groupes d'artistes et de nombreux habitants. Le voyage a également permis la réalisation d'un livre et la construction de cette grande tablée.

Apportée par la compagnie de Floriane Facchini, la grande tablée matérialisait non seulement le concept de la chaleur du foyer mais offrait également au public un espace scénique féérique. La brigade culinaire, vêtue de tabliers rouges, a accueilli le public et l'a invité à s'installer à table puis les festivités ont pu commencer : la chorégraphie du service, les lectures offertes entre chaque plat

alliant littérature et gastronomie, la musique jouée par « les décalés », la fanfare de l'école de musique et de danse Morvan Sommets et Grands Lacs.

La majorité des plats a été confectionnée par la « brigade culinaire » composée d'habitants ayant participé aux différents ateliers. Quelques spécialités ont été préparées par le lycée des métiers de Château-Chinon et la buvette était tenue par l'association *les chemins d'Ouroux-en-Morvan*.

« Une soirée festive et fédératrice, autour de la culture » s'est enthousiasmé Daniel Martin, Vice-Président à la culture mais également cuisinier d'un soir, puisque ce dernier n'a pas hésité à mettre la main à la pâte pour préparer quelques 200 œufs en gelée pour les convives.

Dans le livre « Voyage Culinaire en Morvan, recettes d'ici et ailleurs », le portrait et le récit des habitants qui ont donné vie à la brigade culinaire tout au long de ce projet est relaté. Un bel ouvrage à ne pas manquer, disponible dans les offices de Tourisme au prix de 10 €. Les recettes de la vente serviront à l'acquisition de nouveaux livres pour les bibliothèques.



Déploiement de la Fibre Optique en Morvan Sommets et Grands Lacs

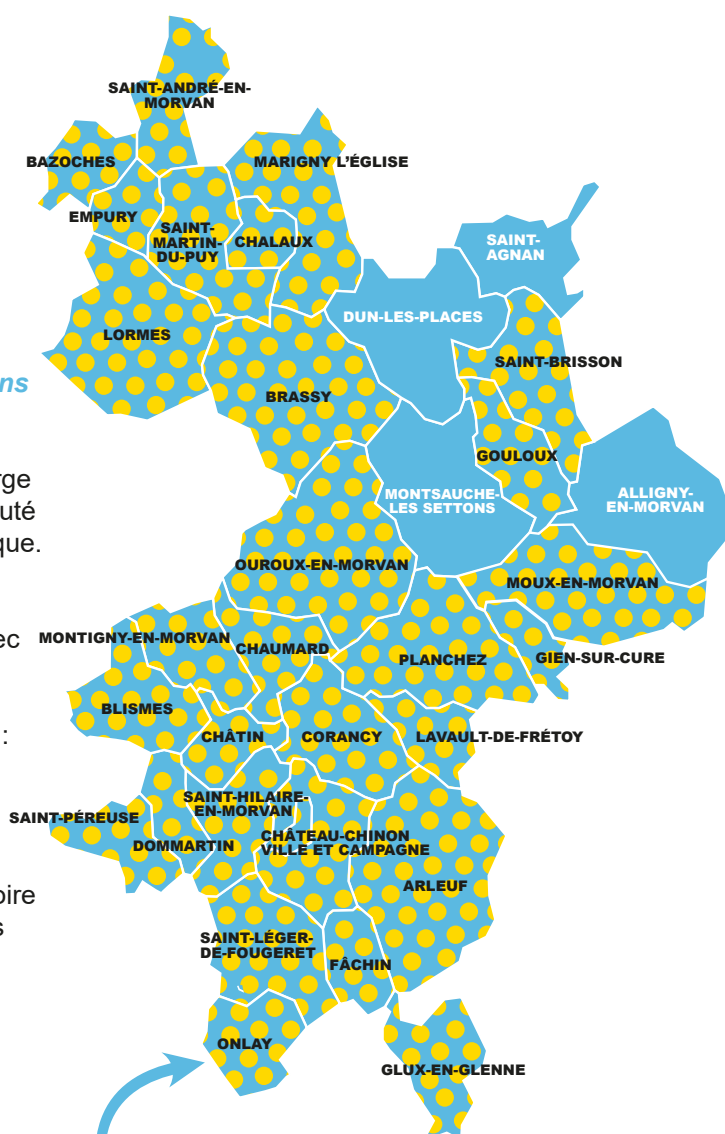
« *Le très-haut débit joue un rôle central dans de nombreux usages du quotidien et dans le dynamisme économique du territoire* » rappelle Fabien Bazin, Vice-Président en charge du numérique et de l'économie à la communauté de communes et Président de Nièvre Numérique.

Nièvre Numérique, l'un des deux acteurs du déploiement de la fibre sur notre territoire (avec SFR), a installé tous les centraux et toutes les armoires optiques de la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs : ils sont situés sur les communes de Château-Chinon Ville, Montsauche-Les Settons et Lormes.

En janvier 2023, 80% des logements du territoire sont éligibles à la fibre, soit 9 794 foyers. Tous les foyers devraient être éligibles avant la fin 2023.

Comment raccorder votre domicile ?

- 1 Vérifiez préalablement l'**éligibilité** de votre logement sur la carte de nievrenumerique.fr
- 2 Contactez un Fournisseur d'Accès Internet pour souscrire **une offre fibre**.
- 3 Fixez **un rendez-vous** avec un technicien. La présence de l'habitant est impérative !
- 4 Anticipez la venue du technicien en faisant **quelques vérifications** (plus d'informations sur le site de Nièvre Numérique).
- 5 Le technicien procédera au raccordement d'**une prise optique**. Attention : son emplacement ne doit pas vous être imposé !
- 6 Branchez vos équipements et profitez de votre **connexion internet** !



Communes dont plus de 50% des prises sont ouvertes à la commercialisation. Toutes les communes seront concernées avant la fin 2023.

Testez votre
éligibilité

ou sur nievrenumerique.fr

Inauguration de la micro-crèche, du Relai Petite Enfance et de l'Accueil de Loisirs à Lormes



La communauté de communes des Portes du Morvan, puis la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs portent depuis 2015, le projet de création d'une micro-crèche et de structures permettant l'accueil de jeunes enfants à Lormes.

« Sur les dix dernières années, le territoire de Lormes a accueilli 297 bébés. A cela s'ajoute l'arrivée de nouveaux habitants. Via la création de cette structure, nous avons souhaité doter le territoire d'une offre d'accueil de la petite enfance de qualité qui permettra de favoriser la natalité sur le secteur et l'installation de jeunes couples sur le territoire. »

Marie Leclercq, Vice-Présidente en charge des affaires sociales.

Le bâtiment qui abrite le projet se situe dans le quartier Henri Bachelin qui regroupe le « pôle de l'enfance » de Lormes composé du centre social, de la bibliothèque intercommunale et des écoles primaire et maternelle. Il est situé dans un lieu de vie et de passage, non loin de la salle culturelle, du centre des pompiers, du verger conservatoire ainsi que du jardin partagé.

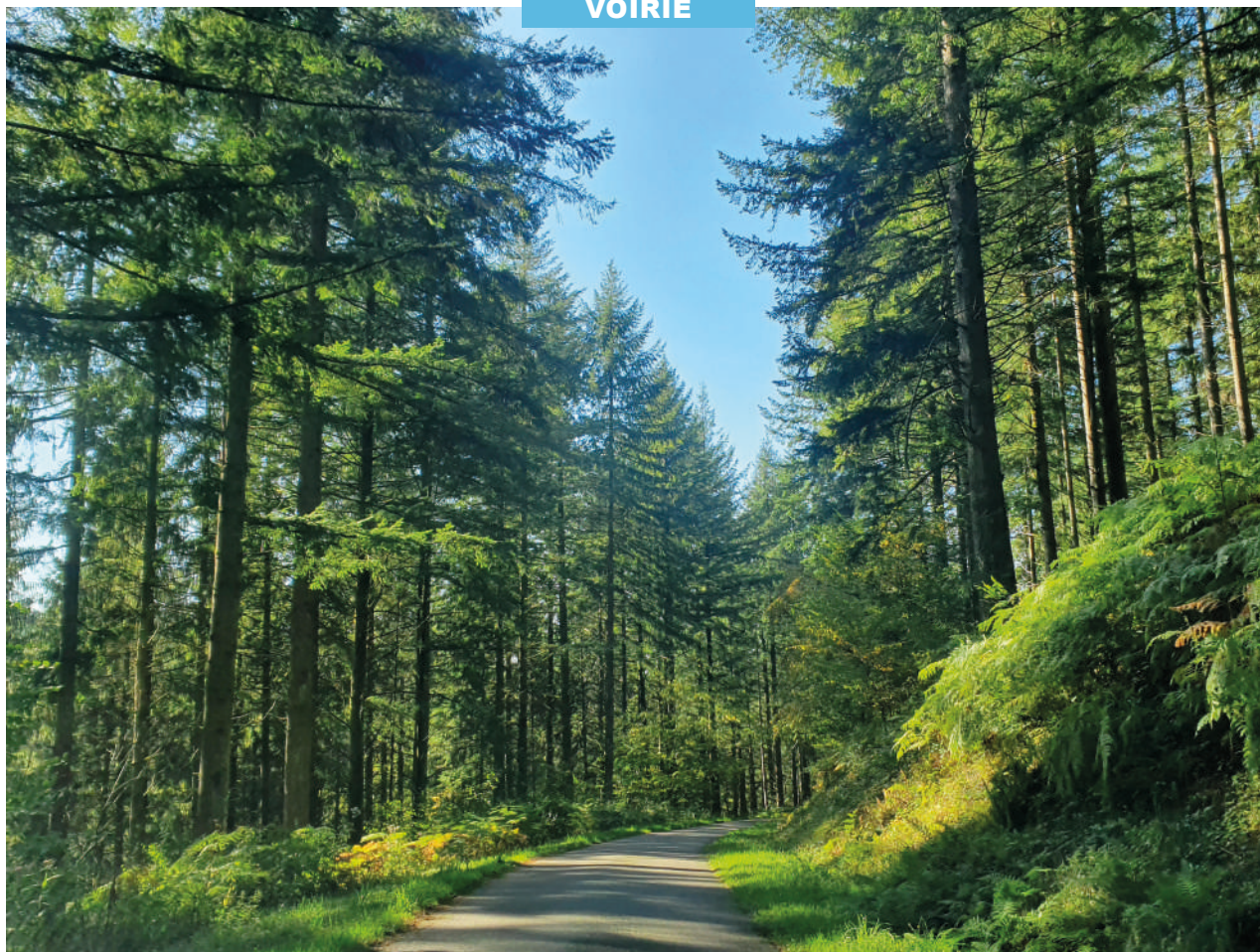
Le bâtiment de plus de 300m² répondant aux exigences environnementales se compose notamment d'une micro-crèche de plus de 150m² pouvant accueillir jusqu'à 12 enfants. Une partie du lieu est dédiée à la création d'un Relai des Assistants.es Maternels.les, qui abrite leurs projets collectifs. Enfin, une Cité des enfants pour l'accueil de loisirs de plus de 130m² vient compléter ce projet.

Après plus de 2 ans de travaux, le bâtiment est enfin prêt à accueillir les enfants depuis début janvier 2023. Le Centre Social, qui assure l'animation du lieu, a organisé le 19 novembre dernier une réunion d'information aux parents qui ont pu visiter la structure.

Le bâtiment, a été inauguré officiellement le 6 janvier dernier avec, aux côtés de la communauté de communes, les représentants de tous les financeurs et partenaires du projet : la mairie de Lormes, le Centre Social, l'Europe, l'Etat, la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Département, la CAF, la MSA et le SIEEEN.

Il reste encore des places dans la crèche ! Les parents intéressés peuvent contacter le Centre Social pour plus d'informations.





La communauté de communes, en charge de l'entretien de la voirie communale

Le service voirie a pour mission principale la mise en œuvre de travaux d'investissement et d'entretien sur les 727 kilomètres de voies communales de la communauté de communes.

« Une enveloppe est allouée à chaque commune qui détermine annuellement les travaux à réaliser. Les communes peuvent abonder cette enveloppe si elles souhaitent réaliser plus de travaux voirie, ou au contraire, se servir de cette enveloppe pour payer d'autres travaux d'investissement si elles le désirent. » explique Jean-Luc Vieren, Vice-Président en charge de la voirie à la communauté de communes.

La réfection de voies permet une remise à neuf de la route grâce à la pose d'un revêtement de chaussée appelé enrobé. En fonction de l'état de dégradation de la voie, des travaux supplémentaires peuvent précéder cette étape d'enrobage.

Les travaux de point à temps et bicouche (qui consistent essentiellement à gravillonner les routes)

assurent une protection et une étanchéité des voies permettant d'augmenter leur durée de vie.

En parallèle, des travaux annexes sont également réalisés sous la responsabilité du service voirie : curage des fossés, reprise des petits ouvrages, aqueduc, entretien des abords, etc...

Chaque année, un programme de travaux est déterminé.

Le technicien voirie, établit un diagnostic quantitatif et estimatif des travaux à réaliser pour permettre les consultations des entreprises (appels d'offres), il assure également le suivi des travaux pendant leur réalisation.

En 2021, 101,5 km de voirie ont été réfectionnés pour un total d'investissement de 1 597 000 € (le montant de l'investissement est variable en fonction de l'état initial des routes et de la nature des travaux).



Accueil d'une nouvelle promotion d'internes en novembre 2022

Un réseau de professionnels au service de la santé dans le Bazois-Morvan

Les soignants du territoire Morvan-Bazois (entre Château-Chinon, Moulins-Engilbert et Châtillon-en-Bazois) ont décidé de s'unir pour mettre en place une structure de soins ambulatoires coordonnés, et se doter d'un lieu d'accueil et de formation à la médecine rurale pour les internes.

La création d'un réseau de soins coordonnés

« En 2021, 18 professionnels de santé, dont 3 médecins généralistes situés à Château-Chinon, Châtillon-en-Bazois et Moulins-Engilbert se sont regroupés au sein d'une SISA (Structure Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires) multisites afin d'impliquer tous les acteurs dans la structuration, la consolidation et l'amélioration de l'offre de soins et de formation du territoire. Un projet soutenu par l'ARS » explique Martine Daoust, Vice-Présidente à la Santé.

La structure créée en 2022 permet de développer une approche coordonnée et hautement intégrative du parcours de soins entre trois sites et entre les acteurs locaux, grâce notamment à la mise en place de dossiers médicaux partagés.

L'accueil et la formation d'internes en médecine

Pour permettre l'accueil d'internes sur le territoire, dans un premier temps, les 3 médecins du réseau se

sont formés pour devenir maîtres de stages universitaires. Pour accueillir ces internes, l'ancienne trésorerie de Moulins-Engilbert a ensuite été convertie en internat. Le bâtiment abrite désormais 3 chambres, un lieu de vie, une salle de réunion, une salle réservée à la visio-conférence, un système d'enregistrement des cours...

Pour offrir une formation de qualité aux internes du territoire et compléter leur formation universitaire, l'ensemble des personnels soignants, soucieux de transmettre aux internes leurs pratiques professionnelles de terrain, a mis en place des séminaires de pratique professionnelle, à l'internat, une semaine sur deux. La multiplicité des intervenants, toutes et tous bénévoles, permet de présenter l'ensemble des pratiques. Pratique infirmière à domicile, soins palliatifs à domicile présentés par l'association Emeraude 58, rôle du pharmacien et interactions médicamenteuses présentés par les pharmaciens, etc.

Au-delà de leur composante pédagogique, ces séminaires permettent à l'ensemble des professionnels d'échanger avec les internes, sur les pratiques bien spécifiques en milieu rural. La qualité de la formation offerte par le territoire est d'ailleurs validée par l'Université de Bourgogne puisque dès la rentrée prochaine, le territoire accueillera un interne supplémentaire et des externes.

Dossier médical partagé

c'est quoi ?

Un dossier médical partagé permet de regrouper toutes les informations relatives à la santé d'un patient dans un même endroit. Les professionnels de santé autorisés peuvent ainsi accéder à tous ces éléments et connaître les antécédents du patient afin d'optimiser son suivi médical.

Bien entendu, ce dossier est entièrement sécurisé et en conformité avec le secret médical et la loi sur les données personnelles.

Si tous les professionnels du réseau y ont accès, les informations consultables dépendent du professionnel. Ainsi, seul le médecin a accès à l'ensemble des informations du dossier. Les pharmaciens et dentistes par exemple ont accès aux seules informations pertinentes pour la prise en charge du patient.

Ca bouge du côté des Maisons de Santé



Un projet d'extension de la Maison de Santé de Lormes

La communauté de communes, compétente en matière de santé, a porté la création de la Maison de Santé de Lormes qui a ouvert ses portes en 2017.

Aujourd'hui, elle est occupée par un médecin généraliste et son secrétariat personnel, un cabinet de 2 dentistes, une kinésithérapeute, une psychologue, une prothésiste dentaire, une ostéopathe et un cabinet d'infirmières.

Afin de permettre l'arrivée de consultations de la PMI, une permanence de l'association Emeraude et prochainement un médecin généraliste salarié en lien avec le plan d'actions santé du Département de la Nièvre, il a été entrepris en 2022 des travaux qui ont été portés par la communauté de communes pour un montant d'environ 8 000 € HT, mais aussi par la commune et par l'hôpital.

Afin de pouvoir proposer des locaux à de nouveaux professionnels de santé qui souhaiteraient rejoindre la maison médicale de Lormes, il s'est avéré nécessaire de poursuivre

l'aménagement du 1^{er} étage de la Maison de santé. Cette modernisation entrainera notamment la libération d'un bureau supplémentaire de médecine générale au rez-de-chaussée, ce qui permettrait de concentrer en un seul espace cette spécialité.

Ce projet vise à répondre à plusieurs objectifs :

- Répondre aux besoins de prise en charge de la population et réduire le temps d'accès à une consultation médicale.
- Elaborer un projet de santé local en lien avec les médecins coordinateurs.

Les travaux, d'un montant prévisionnel de 200 000 € seront financés à 65% par le département de la Nièvre, le Pays Nivernais Morvan et la Région Bourgogne-Franche-Comté, les 70 000 € restants seront auto-financés par la communauté de communes.

Rencontre avec **Pascale Saule, infirmière Asalée** à la Maison de Santé de Montsauche-Les Settons



Des améliorations dans la Maison de Santé de

Château-Chinon

Les professionnels de la maison de Santé de Château-Chinon ont également sollicité la communauté de communes pour la réalisation d'améliorations dans le bâtiment.

Des travaux seront donc réalisés, probablement en 2023.

Ces derniers porteront sur la réfection du système électrique, la réalisation d'un diagnostic énergétique, l'installation d'éclairage led, etc.

D'autre part, une assistante médicale a été recrutée en janvier 2023 pour accompagner les médecins de Château-Chinon et de Moulins-Engilbert, ce qui permettra de dégager du temps médical pour les patients en 2023.

Pourriez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Pascale SAULE, j'ai 56 ans et j'exerce en tant qu'infirmière depuis 2009.

Depuis mai 2019, je travaille à la Maison de Santé de Montsauche-Les Settons en tant qu'infirmière Asalée et à l'hôpital de Lormes dans le service de médecine SSR.

Quel est le rôle d'une infirmière Asalée ?

Une infirmière Asalée n'exerce aucun soin technique, son métier est axé sur la prévention et l'éducation thérapeutique.

Son travail repose sur une étroite collaboration avec le médecin généraliste qui lui envoie ses patients et avec lequel elle fait des points réguliers. L'objectif est d'accompagner les patients en équipe afin de leur garantir une meilleure prise en charge.

Pour accompagner au mieux ses patients, l'infirmière a accès à leur dossier médical. Son travail est évalué puisque tous ses comptes-rendus doivent être entrés dans un portail spécial.

L'infirmière Asalée va permettre de faire des choses que le médecin n'a pas le temps de faire, comme l'éducation thérapeutique qui prend du temps.

Quel est votre travail au quotidien en tant qu'infirmière Asalée ?

Je suis présente les lundis et mardis à la maison de santé où je travaille en collaboration avec le docteur Van Osta et le docteur Koral, ce sont eux qui m'envoient les patients.

Cela marche sur la base du volontariat, les médecins proposent, les patients sont libres d'accepter ou non.

Mon travail va être d'accompagner les patients via de l'éducation thérapeutique, de la prévention et du dépistage, en fonction de leur pathologie.

Sur quelles pathologies intervenez-vous ?

L'éducation thérapeutique va porter sur plusieurs pathologies : les risques cardio-vasculaires ou le diabète par exemple.

Quand on a un patient diabétique ou qui a une pathologie cardiovasculaire, on va partir de ce que le patient connaît de sa pathologie et petit à petit lui apporter des informations en essayant de le rendre acteur de son parcours de soins.

Pour le dépistage des troubles cognitifs par exemple, je vais être amenée à faire ce que l'on appelle de l'exploration de la mémoire.

La prévention est également un aspect important de mon travail. J'accompagne notamment des patients dans l'arrêt du tabac, en collaboration avec l'association Tabagir.

Une fois par an, la Maison de Santé de Montsauche-Les Settons s'associe à la Ligue Contre le Cancer dans le cadre d'Octobre Rose et de la lutte contre le cancer du sein. Je suis alors amenée à animer des ateliers sur l'auto-palpation pour sensibiliser les femmes sur la question.

Carte des sports nature

En Morvan Sommets et Grands Lacs



Pour vous **ORGANISER**

Retrouvez la carte avec le détail des circuits gratuitement en office de tourisme et tous les circuits sur www.randomorvan.fr



MORVAN
sommets & grands lacs
office de tourisme